

Enduro Carpe Diem de Choisy sur le bassin de Plaine Sud.

Du vendredi 14 au dimanche 16 Octobre 2022

- 48h de pêche non-stop
- Par équipe de 2 pêcheurs 4 cannes maximum.
- Aucune navigation nautique sur la zone de pêche afin de ne pas déranger les pêcheurs.
- Rendez-vous sur le parking de la base nautique le vendredi 14 octobre à 10h00.
- Tirage au sort des places à 10h15.
- Début de l'enduro à 12h le vendredi 14 octobre.
- Fin de l'enduro à 12h le dimanche 16 octobre.

Règlement.

- Bateau amorceur et sondeur GPS autorisés.
- Esches Animales autorisés.
- Tête de ligne en nylon obligatoire de 50 lbs minimum.
- Carpes conservées dans en sacs, jusqu'à la pesée qui sera effectuée par les commissaires.
- 2 Cannes par pêcheur.
- Exceptionnellement les abris resteront montés durant toute la durée de l'enduro.
- Les postes seront numérotés de manière à faciliter le repérage.
- Chariot de transport vivement conseillé.
- Chaque équipe devra prévoir sa restauration.



Attention : Barbecue et feux interdits sur le parc.

- Les inscriptions se feront par courrier ou en main propre au responsable de la section carpe, aucun remboursement ne sera fait en cas d'annulation.
- Aucun prix en espèces (lots uniquement).
- Toutes les équipes seront récompensées par un lot.
- Un casse-croute sera offert pendant la remise des lots.
- Une tombola sera organisée.

___ Paiement « **par chèque uniquement** » d'un montant de 60 euros par équipe à l'Ordre de [AAPPMA La Gaule de Choisy le roi](#) et à renvoyer à l'adresse suivante.

Verneret Stéphane 8 rue de marne 94700 Maisons-Alfort



NOM DU BINÔME SOUHAITE :

Nom :

Prénom :

Numéro de téléphone :

Mail :

SIGNATURE.

Nom :

Prénom :

Numéro de téléphone :

Mail :

SIGNATURE.

Case à cocher.



Case à cocher.



Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et approuvé.